
LE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (CPE)

Economies d'énergie garanties pour vos travaux de rénovation

15/12/2015 - BRUSSELS

Pourquoi participer à cet événement

- Décrypter les enjeux juridiques, techniques et financiers de la garantie de la performance énergétique
- Identifier les différents dispositifs de financement
- Définir la méthodologie à mettre en œuvre, de la rédaction du contrat au suivi de la performance énergétique
- Bénéficier de retours d'expériences reproductibles
- Echanger avec les experts du secteur

Accueil des participants

ALLOCUTION D'OUVERTURE Le CPE, outil innovant issu du droit communautaire

- Tour d'horizon des enjeux juridiques, techniques et financiers du contrat de performance énergétique
- Tour d'Europe du CPE : des exemples à suivre ?
- Etat des lieux du CPE en France : un dispositif méconnu et sous-utilisé

Maîtriser les modalités de passation

TABLE RONDE Un cadre contractuel multiple

- « CPE Fournitures et Services », « CPE Travaux et Services », « CPE Globaux » : comment choisir le type de CPE le plus adapté à son projet
- CPPE et MPPE à la lumière de la réforme des marchés publics : un choix libre, un choix orienté ou un choix biaisé en faveur du contrat de partenariat

Pause

CPPE et projets « complexes »

- Confier une mission globale à un interlocuteur unique, transférer la maîtrise d'ouvrage à l'opérateur économique, pouvoir payer en différé ... : en quoi le CPPE répond-il à la fois aux attentes de l'acheteur et de l'opérateur économique
- Témoignage : Contrat de Performance Energétique sur 14 lycées de la Région Alsace pour une économie d'énergie fixée à 35%

MPPE, le CPE accessible à tous les acheteurs publics ?

- Multiplicité des procédures (procédure adaptée, appel d'offres, ou même dialogue compétitif), avance de paiement... : Quelles sont les contraintes du MPPE
- Témoignage : Contrat de Performance Energétique mené par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse sur 13 bâtiments pour une économie d'énergie de 24,5% environ

TÉMOIGNAGE CPE de droit privé, un recours limité ?

- Dans quelle mesure le CPE répond-il aux exigences économiques et environnementales d'économies d'énergie des acheteurs privés
- Témoignage : Le Contrat de Performance Energétique comme argument de location avec l'exemple du Green Office de Rueil, le plus grand Bâtiment à Energie Positive de France

Déjeuner

Construire le plan de financement

TÉMOIGNAGE CPE intégralement financé par l'acheteur public

- Témoignage : Contrat de Performance Energétique de Lons-le-Saunier mené sur huit bâtiments municipaux avec pour objectifs la réduction des consommations énergétiques de 42% et la réduction des émissions de CO2 de 63% sur 16 ans

TABLE RONDE Solutions de financement : quelle répartition des coûts entre acheteur et opérateur économique ?

- AMO dédiée et études préalables : quel est le coût initial d'un CPE
- L'autofinancement du projet via les économies d'énergie réalisées est-il un mythe ou une réalité
- Le tiers-investissement est-il une solution rentable
- Grosses entreprises vs. PME : les opérateurs économiques sont-ils tous égaux face au CPE

Atteindre les objectifs d'économies d'énergie fixés contractuellement

TABLE RONDE Garantie de la performance énergétique : transfert des risques ou partage des risques ?

- Caractérisation de la situation historique, définition de la situation de référence, suivi dans la durée et vérification des mesures de la performance énergétique : quels sont les conditions de réussite d'un CPE
- Que faire lorsqu'on ne peut atteindre les objectifs fixés en raison de paramètres non négociables (structure du bâtiment, coûts engagés...)
- Qui absorbe le coût de la sous-performance énergétique ? Qui absorbe les bénéfices de la surperformance énergétique ?
- L'acheteur doit-il s'assurer contre le risque de défaut de paiement de son opérateur économique

Mesure, suivi et vérification de la performance énergétique

- Comment intégrer le plus grand nombre de paramètres (conditions climatiques, comportement des usagers...) au calcul de la performance énergétique pour plus d'efficacité
- Témoignage : Gestion des ressources et consommations du Green Office de Meudon, projet Bepos qui a fait l'objet du 1er Contrat de Performance Energétique signé avec des acteurs privés

Avec la présence exceptionnelle de

- GILLIOT Alexandre, Avocat, PINTAT AVOCATS
- JAMET Julien, Responsable Climat, Air, Energie, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE
- JOUVENT Michel, Délégué général et co-auteur des deux rapports consacré à la garantie de performance énergétique pour le Plan Bâtiment Durable, ASSOCIATION APOGÉE
- ORTEGA Olivier, Avocat associé, LEXCITY AVOCATS
- REBILLARD Christian, Responsable Développement Habitat et Collectivités, COFELY SERVICES
- SEVENET Alexandre, Président, GROUPE NEPSSEN
- VUILLEUMIER Grégory, Responsable Service Maintenance, BALAS

Qui participe à cet événement

- Maîtres d'ouvrage publics (Etat, établissements publics, collectivités territoriales, établissements publics locaux, bailleurs sociaux), Maîtres d'ouvrage privés, Architectes, Bureaux d'études, Sociétés d'ingénierie, Entreprises de la construction, Sociétés de services en efficacité énergétique